

**BAVOIS** En guise de compensation écologique à son projet de décharge de la Vernette, Orllati pourrait financer une partie de la renaturation du cours d'eau. Mais il reste un obstacle sur le tracé.

TEXTES: CHRISTELLE MAILLARD

PHOTOS: MICHEL DUPERREX

Zigzaguant entre les arbres et les cibles du stand de tir de Bavois, un petit ruisseau se faufile depuis les bois de la colline du Mormont jusqu'aux champs de la plaine de l'Orbe. Pour l'instant, il est presque invisible, sauf quand il déborde dans les parcelles agricoles avoisinantes. Mais il pourrait retrouver l'air frais d'ici peu. C'est en tout cas ce que projettent la Municipalité, le Canton et Orllati.

Classée note deux (sur trois) des priorités vaudoises, la renaturation du Cristallin à Bavois se trouvait déjà au-dessus de la pile, mais elle est montée au sommet de la pile avec le projet de décharge de la Vernette, porté par Orllati, sur les territoires de Daillens et d'Oulens-sous-Echallens.

«Pour ce projet, il doit y avoir une compensation écologique. Elle est fixée par le Canton. Regardant ses projets prioritaires dans la région, il a proposé la renaturation du Cristallin. Orllati financera les travaux mais la Commune restera maître d'ouvrage», explique le municipal Pascal



**« On aurait pu attendre, mais personnellement je préfère que les projets qu'on sait qu'on doit faire avancent, plutôt qu'ils restent des années dans un tiroir ! »**

**Pascal Agassis, municipal à Bavois**

Agassis. Enfin, tout ceci ne sera possible qu'à deux conditions: il faut que les 554 oppositions à la décharge soient levées et qu'un propriétaire foncier accepte de céder une partie de son terrain au Cristallin.

En effet, pour que le cours d'eau puisse revenir en surface et sortir de son lit canalisé, il doit être entièrement réaménagé, depuis le bas de la colline du Mormont jusqu'à l'étang Saint-Prex (étape 1 et 2), puis jusqu'au canal Oriental (étape 3). Mais évidemment, sur cette route se trouvent plusieurs embûches.

«Au vu de la topographie, au départ, ils nous ont proposé d'aller en ligne droite de la colline à l'étang, ce qui aurait scindé un champ en deux. On n'a pas accepté et on a proposé de longer la forêt pour faire du bien à la biodiversité sans saccager les surfaces d'assolement», se félicite Pascal Agassis. Car cette proposition apporte plusieurs avantages, contre un «petit» inconvénient. En échange d'un enrochement en amont pour changer la direction du Cristallin, ce nouveau tracé permettra aux batraciens qui descendent de la colline pour se reproduire dans l'étang de s'y rendre plus «sûrement» en suivant le ruisseau. De plus, cela permettra au cours d'eau de troquer son canal de 50 cm de large contre un lit de 14 m environ (7 m de berges planes de chaque côté). Cette solution a visiblement convaincu tout le monde puisqu'aucune opposition n'a été formulée lors de la mise à l'enquête qui a eu lieu en même temps que celle de la décharge de la Vernette, soit jusqu'au 17 octobre.

Pareil pour les travaux liés à l'étang (*lire encadré*). Menés par le Canton, ils n'ont suscité que deux remarques qui ont pu être traitées rapidement.

En revanche, l'avenir de la dernière partie du projet, soit de l'étang au canal Oriental, reste incertain. Car, là aussi, la Commune a totalement redessiné le chemin du ruisseau, ce



qui ne plaît pas à un propriétaire foncier. Alors que cette personne vient d'acquérir un terrain agricole, elle devrait céder une partie au Cristallin. «On aimerait rediscuter avec elle parce qu'on sait qu'elle trouve le projet bien, mais elle a besoin de son terrain agricole également», relève le municipal. S'il garde espoir de trouver un accord, c'est parce qu'il est convaincu que la solution proposée est la meilleure. Le «pousse-tube» (canalisation) qui passe sous la voie ferrée est cassé (ce qui coûte cher à remplacer) et ceux de l'autre côté sont trop petits pour assurer un bon débit d'eau. «Dévier le ruisseau nous permet de rester tout le long sur la commune de Bavois – au lieu de demander des accords à Orny, qui est dans un autre district, ce qui complique la tâche –, et de gagner du dénivelé, ce qui manque cruellement dans ce secteur. De plus, on ne pourrait pas remettre à ciel ouvert

# 2014

**Année à partir de laquelle la grenouille agile n'a plus été recensée à Bavois.**

le Cristallin sur le tracé actuel car il se trouve à côté d'un gazoduc.»

Faute de ce dernier accord du propriétaire foncier, le projet de renaturation (financé à 95% par le Canton et la Confédération uniquement si la renaturation est complète) a donc dû être scindé en trois parties. Ce qui contraint la Commune de Bavois à supporter les 5% des frais des travaux en aval (une première estimation à la louche s'établissait à 890 000 francs, contre 850 000 en amont). Mais la Municipalité a encore un tour dans sa poche, pour autant qu'elle mette les bouchées triples (*lire encadré*)!

# Renaturation du Cristallin en vue



## Il y a urgence !

Pour ce projet du Cristallin, la Commune de Bavois peut compter sur l'aide de l'Alliance vaudoise pour la nature (AVPN) qui fait office de banque pour les études d'ingénieurs et de conseillère pour ce qui touche à la biodiversité notamment. «On soutient ce projet car notre objectif est de recréer des connexions naturelles dans la plaine de l'Orbe pour que la faune et la flore puissent se développer de manière efficace», confie Julie Gyger, cheffe de projet biodiversité pour l'AVPN. Mais le temps presse. Car l'AVPN a été fondée pour des buts précis, avec un montant défini et une date buttoir au 31 octobre 2022. «On a encore de l'argent, mais on a un délai pour le dépenser, sinon on devra le rendre à la fondation qui nous finance. Il faudrait au moins une décision en début d'année pour financer le projet du Cristallin», relève-t-elle. Autrement, l'argent devra être pioché dans les comptes communaux.

## Lifting du haut lieu de la drague des batraciens

En hiver et au printemps, l'étang de Saint-Prex, à Bavois, devient le site le plus prisé des batraciens du Mormont. Ils s'y retrouvent pour la période des amours avant de remonter dans la forêt. Le projet de renaturation du Cristallin permettra donc de sécuriser leur déplacement des bois jusqu'à l'étang. Mais ce dernier aurait aussi bien besoin d'un lifting.

Site d'importance cantonale pour la reproduction des batraciens, il peine toutefois à jouer son rôle. «Les suivis et inventaires réalisés de 2010 à ce jour montrent une érosion de la diversité amphibienne», a noté le Canton, qui est chargé de maintenir la fonctionnalité du lieu. C'est pourquoi il a décidé d'investir quelque 135 000 francs pour «redynamiser» les fonctions de l'étang grâce à la mise en



lumière de la surface forestière (débroussaillage de 13 000 m<sup>2</sup> sur les 23 000 m<sup>2</sup> de forêt) et la creuse de trois mares de différentes profondeurs.

En plus de faire plaisir aux grenouilles et tritons, le projet vaudois permettra de mieux

réguler le niveau de l'étang. Car force est de constater qu'il a failli à sa mission de retenir l'eau du Cristallin. «Aujourd'hui, on ne le voit pas, mais parfois il y a de l'eau dans le champ à côté», admet le municipal Pascal Agassis. Et c'est sans compter

la conduite d'évacuation qui est cassée. Les travaux permettront une meilleure régulation du niveau de l'étang.

Le chantier aurait dû commencer fin 2021, mais il a été reporté à l'automne 2022 en raison de la météo.